



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

•••
SEANCE DU 12 MARS 2024

•••
COMPTE RENDU

L'An deux mille vingt-quatre, le 12 mars, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 6 mars 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h45, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Madame MARTIN Rosine, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUX Claude, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence, Madame TREMEL Emmanuelle

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur ETTAZAOUI Driss.

ORDRE DU JOUR

Décision 1 : POLITIQUE DE LA VILLE

Evreux-NPRU-Nétreville-Mon Logement 27 - Réhabilitation de 90 logements immeubles Bourgogne Tilleul - Garantie d'Emprunt

Décision 2 : EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides

Décision 3 : MUSEES

Vente de produits boutique - Musée des instruments à vent

Dossier 4 : COHESION SOCIALE

Convention Territoriale Globale - Projet Social d'Agglomération

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

Décision 1 : Evreux-NPRU-Nétreville-Mon Logement 27 - Réhabilitation de 90 logements immeubles Bourgogne Tilleul - Garantie d'Emprunt :

☞ **d'ACCORDER** à Mon Logement 27 une garantie communautaire à hauteur de 20% des emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'un montant total de 960 584 €, soit une garantie de 192 116,80 €.

Décision 2 : OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides /

- ☞ **d'OCTROYER** une subvention de 225,00 €, à Madame Marguerite DOURDET, locataire, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH-RU (**Evreux**)
- ☞ **d'OCTROYER** une subvention de 3 000,00 €, à Monsieur Julien LABESSE et Madame Carine VILLATTE, propriétaires occupants, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire (**Evreux**)
- ☞ **d'OCTROYER** une subvention de 508,00 €, à Madame Isabelle MATHIEU, propriétaire occupante, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire (**Saint André de l'Eure**)
- ☞ **d'OCTROYER** une subvention de 664,00 €, à Madame Madeleine BEAUJEU, propriétaire occupante, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire (**Evreux**)
- ☞ **d'OCTROYER** une subvention de 3 151,00 €, à Madame Dominique NADEAU, propriétaire occupante, pour des travaux de rénovation d'un habitat indigne ou très dégradé, dans le cadre de l'OPAH de territoire (**Saint André de l'Eure**)
- ☞ **d'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents afférents au versement des subventions

Décision 3 : Vente de produits boutique - Musée des instruments à vent :

- ☞ **de FIXER** la vente des nouveaux produits de la boutique au prix mentionné ci-dessous (CD et carte postale à colorier)
- ☞ **de FIXER** la vente des nouveaux produits de la boutique en lien avec l'exposition *Musiciennes* aux prix mentionnés ci-dessus (CDs et carte postale) ;
- ☞ **de RÉSERVER** 30 cartes postales de l'exposition *Musiciennes* pour le stock des dons ;
- ☞ **de FIXER** le tarif promotionnel 2024 de l'offre qui concerne le tote-bag à 5,10 € en 2024.

Type de produit	Prix d'achat TTC	Prix de vente	Quantité totale
Grandes cartes postales		1,20 €	
Petites cartes postales		0,90 €	
Carte double « Hautbois Louis Cornet » d'Olivier Mériel		1,20 €	
Affiche « Hautbois Louis Cornet » d'Olivier Mériel		3,20 €	
CD <i>Musiques pour un Musée</i>		11,50 €	
CD <i>La Guerre des bassons n'aura pas lieu</i>		11,50 €	
CD <i>Nicolas Chédeville. Les impromptus de Fontainebleau. Pièces en deux parties pour musette</i>		21,00 €	
DVD <i>Il était une fois La Couture-Boussey</i>		11,50 €	
Marque-page MIV		0,60 €	
Autocollant MIV		0,60 €	
Grand magnet		2,70 €	
Tote-bag « Dessin technique Thibouville-Cabart »		10,20 €	
Gourde « Dessin technique Thibouville-Cabart »		9,30 €	
Mug « Dessin technique Thibouville-Cabart »		8,20 €	
Trousse « Dessin technique Thibouville-Cabart »		6,10 €	
Petit magnet MIV		0,50 €	
Magnet-décapsuleur Couesnon		3,20 €	
Carnet A5 MIV		5,00 €	
Carnet A6 MIV		3,80 €	

Jeu de morpion MIV		7,20 €	
Savon de fabrication artisanale		3,50 €	
Puzzle 48 pièces		17,20 €	
Puzzle 500 pièces		20,50 €	
<u>Nouveauté</u> : CD <i>Récréation - Les Vent d'anches</i>	8,00 €	10,00 €	20
<u>Nouveauté</u> : Cartes postales à colorier pour les enfants – étui de 10 cartes postales, 15x10,5 cm, papier 250g pour coloriage, recto-verso (visuels à venir)	5,28 € l'étui de 10 cartes postales*	6,50 €	50
<u>Nouveauté</u> : CD <i>Charlotte Sohy, Compositrice de la Belle Epoque</i> (3 disques) – <i>La Boîte à pépites</i> (Elles Women Composers)	12,00 €	19,99 €	5
<u>Nouveauté</u> : CD <i>Rita Strohl, Compositrice de la démesure Volume 1 Musique vocale – La Boîte à pépites</i> (Elles Women Composers)	8,00 €	19,99 €	5
<u>Nouveauté</u> : CD <i>Jeanne Leleu, Une consécration éclatante – La Boîte à pépites</i> (Elles Women Composers)	8,00 €	19,99 €	5
<u>Nouveauté</u> : Carte postale représentant l'affiche de l'exposition <i>Musiciennes</i> (visuel à venir) – 10x15 cm, recto-verso, fab. française	0,72 € à l'unité*	1,10 €	130

* Prix comprenant les frais techniques de fabrication, facturés uniquement à la première commande. Prix sans les frais techniques : Cartes postales à colorier : 4,44 € ; carte postale Musiciennes : 0,49 €.

Dossier 4 : Convention Territoriale Globale - Projet Social d'Agglomération :

- ☞ **de VALIDER** la Convention Territoriale Globale 2024-2028
- ☞ **d'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer la Convention Territoriale Globale pour la période 2024-2028
- ☞ **d'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à solliciter les financements nécessaires et à signer les contrats, conventions correspondant et avenants éventuels et tous les documents afférents à la réalisation de ce projet
- ☞ **de DESIGNER** le Président comme représentant pour siéger au Comité de Pilotage de la CTG-PSA